



## Compte rendu Séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2013

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Lionel NORMAND, Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Lionel NORMAND, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Laurie BUQUET, Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Jean-Pascal JORON, Olivier LAMBERT, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO,.

Absents : Yann DELAHAYE, Gary SZUMNY

Mademoiselle Laurie BUQUET a été nommée secrétaire de séance.

### 1. Approbation des comptes rendus des 23 mai et 29 juin 2013

Sans remarques les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

### 2. Composition des commissions et attribution des délégations

Présentation par Monsieur Normand

En raison de l'élection du Maire et de l'entrée au conseil municipal de Melle Buquet et de M. Lambert, il convient de réactualiser certaines commissions et délégations.

Il est nécessaire tout d'abord de réélire un délégué titulaire auprès de la Communauté de Communes du Canton de Conty pour remplacer Mme Anny FLINTHAM-WALLET. Après appel à candidature M. Jean-René FLAMANT se présente et est élu à l'unanimité.

Mademoiselle Laurie BUQUET se propose pour faire partie de la commission animations et fêtes ainsi qu'au CCAS de la commune. Approuvé à l'unanimité.

Monsieur Olivier LAMBERT est désigné délégué auprès du Syndicat de la rivière Selle et intégrera la commission environnement.

### 3. Projet station d'épuration intercommunale

Présentation par Mrs Vorbeck et Maître

Actuellement des études de sol sont en cours sur le terrain où serait implanté la future station d'épuration.

Le bureau d'étude G2C a présenté le plan de financement du projet lors de la dernière réunion du syndicat d'assainissement le 27 juin dernier ainsi que les aides attendues. En effet le Syndicat avait déposé une demande de dérogation auprès de l'Agence de l'eau Artois - Picardie afin d'obtenir une aide financière plus conséquente indispensable à la bonne tenue financière du projet. La demande de dérogation a abouti et le projet est maintenant classé en « priorité 1 équivalent ».

Cumulé à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux l'ensemble des aides financières représente 50% du coût total du projet.

L'appel d'offre pour la réalisation de la première tranche des travaux serait lancé pendant le mois de septembre 2013, le choix des entrepreneurs se ferait en décembre afin de commencer les travaux en début d'année 2014.

Concernant la première tranche de travaux, les premières rues raccordées seront les rues déjà desservies par le réseau collectif actuel, une partie du Petit-Plachy, la rue du Commandant André Dodart et la rue de la Fontaine.

M. Maître précise qu'il sera possible d'amender le projet par le budget communal afin de limiter la hausse du coût au mètre cube de l'eau assainie. Hausse du prix de l'eau qu'il convient de comparer avec le coût d'une mise en conformité d'un système d'assainissement individuel.

#### **4. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Présentation par Monsieur Normand

Lors de sa séance du 27 juin 2013 la Communauté de Communes du Canton de Conty a délibéré et approuvé la prise de la compétence « élaboration des documents d'urbanisme » des communes dans le cadre du PLUI. Actuellement la compétence des communes leur permet de réaliser elles mêmes leurs documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (PLU et cartes communales).

M. Normand explique que si la commune accepte de céder cette compétence à la Communauté de Communes, elle ne pourra plus réviser son PLU. La Communauté de Communes devra absolument prendre en compte la décision du Tribunal Administratif et rendre urbanisable la parcelle ZC 18, située hameau de Buyon, appartenant à M. Patrick Huyon lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

M. Vorbeck précise tout d'abord que c'est une perte de compétence pour les communes si elles acceptent et qu'ensuite il faudra être très vigilant quant au règlement et au zonage qui pourraient être décidés. En effet la situation géographique de Plachy-Buyon est très attractive de part sa proximité avec Amiens Métropole.

#### **5. Aménagement parcelle 1 rue du Commandant André Dodart**

Présentation par M. Normand

La communauté de Communes du Canton de Conty qui possède la compétence « Habitat des communes » a sollicité et obtenu la Dotation Globale pour l'Équipement des Territoires Ruraux pour le projet de logement sur la parcelle située 1 rue du Commandant André Dodart. La construction des logements par l'OPSOM dépendra de l'avancée de la réalisation du réseau de l'assainissement collectif, il est prévu 3 voire 4 logements locatifs.

#### **6. Canotage et baignade dans la Selle**

Monsieur le Maire propose, à des fins de sécurité, de prendre un arrêté afin d'interdire les baignades et le canotage sur la rivière Selle.

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition.

## **7. Indemnité allouée au receveur**

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours et à la demande de Mme I. VENIN, Trésorière municipale, il est proposé à l'assemblée de lui octroyer une indemnité de conseil et de confection de budget de 214,47€ pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2013.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

## **8. Questions et informations diverses**

- M. Normand informe le conseil municipal du problème qu'il ya eu le 7 juin au captage d'eau de Vers sur Selle qui alimente en eau la commune. En effet la foudre a frappé un transformateur entraînant l'arrêt du pompage dans la nappe. La commune de Vers sur Selle a été privée d'eau toute la nuit tandis que le réservoir alimentant Plachy-Buyon a permis de tenir jusqu'aux réparations n'entraînant pas de gêne pour les habitants.  
Dans la semaine qui a suivi l'incident il a été signalé des fuites sur le réseau d'alimentation en eau potable. Véolia, notre délégataire chargé de la gestion du réseau est intervenu rapidement.
- M. Normand informe l'assemblée du nouveau plan de distribution de capsules d'iode en cas de danger nucléaire, celles-ci ne sont plus stockées en mairie mais devront être retirées dans les locaux de la Communauté de Communes du Canton de Conty.
- M. Marticho demande pourquoi les nouveaux conteners distribués par Trinoval sont équipés de puces alors qu'aucune information n'a été faite à ce sujet par le SMIRTOM. M. Normand explique que pour l'instant il n'est pas prévu de peser les conteners lors du ramassage des ordures ménagères. Cet équipement a été fait au cas où cette décision serait prise dans l'avenir.
- M. Flamant fait un point sur le voyage à Disneyland prévu en septembre, sur les 49 places disponibles 39 sont déjà réservées. Une relance sera faite dans le prochain Plachy-Buyon Infos afin de compléter le car.
- Mme Feller informe l'assemblée que suite aux travaux de revêtement allée de l'Ecce Homo des gravillons ont été projetés sur les véhicules des riverains. M. Normand explique que ceux-ci doivent se rapprocher de la Communauté de Communes du Canton de Conty qui a la compétence voirie de la commune. Quant aux travaux il a déjà pris contact avec le Président de la Communauté car la commune n'avait pas été informée de la date précise des travaux.
- Mme Bachelay fait un compte rendu au conseil municipal de la dernière commission culture qui s'est tenue à la Communauté de Communes.

Sans autres remarques la séance est levée à 00h00.